## Questions orales

avant le 31 juillet finiront par payer le plein taux de fret si le grain est expédié au terminal après le 1<sup>er</sup> août.

Cette position n'a pas été présentée clairement dans le budget. On a fait croire aux agriculteurs que si le grain était livré au silo au plus tard le 31 juillet, la subvention du Nid-de-Corbeau serait versée. Les agriculteurs apprennent maintenant que ce n'est pas le cas. Ils pourraient être tenus de payer le plein taux de fret même si leur grain était au silo avant la date limite du 31 juillet.

Le ministre aurait dû, dès le départ, parler clairement de cette date limite aux agriculteurs. Les agriculteurs finiront par payer le plein taux de fret pour une partie du grain qu'ils livreront avant la fin de la présente campagne agricole.

## **QUESTIONS ORALES**

[Français]

## LE FINANCEMENT DES PROGRAMMES SOCIAUX

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition, BQ): Monsieur le Président, le Budget a annoncé un ensemble de refontes des paiements de transfert en un seul paiement, d'ailleurs très réduit, le Transfert social canadien. Ottawa accentue ainsi son désengagement dans le financement des programmes sociaux. Et loin de la flexibilité et de l'autonomie qu'il prétend offrir aux provinces, il veut les contraindre à la nouvelle norme nationale dans les domaines de la santé, de l'aide sociale et de l'éducation postsecondaire.

Comment le premier ministre peut—il affirmer que son gouvernement veut s'assurer que tous les Canadiens aient accès à des services adéquats, alors qu'en même temps il se désengage substantiellement des programmes sociaux en transférant ses responsabilités financières aux provinces, déjà aux prises avec de graves problèmes financiers?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, les premiers ministres des provinces et tous les gouvernements provinciaux font en ce moment l'analyse de chacun de leur programme en la matière, et nous avons fait la même chose au fédéral. Tout le monde sait qu'au chapitre des dépenses des gouvernements, il faut réduire la pression sur les contribuables. Nous avons donc informé les provinces de notre position vis-à-vis de cette situation. Elles le savent d'ailleurs depuis décembre 1993, alors que nous leur avions dit que nous imposerions un système mais que nous leur donnerions deux ans pour se préparer.

Elles ont donc été informées dans le Budget de février du ministre des Finances de la nature des coupures fédérales. Les provinces en avaient prévues d'avance et elles vont continuer à en faire car nous croyons que pour tous les paliers de gouvernement, il est possible d'offrir de bons services sans toutefois dépenser autant d'argent que dans le passé.

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition, BQ): Monsieur le Président, comment le gouvernement veut-il qu'on le

prenne au sérieux quand il exprime sa volonté de collaborer avec les provinces alors qu'il les a exclues d'abord du Forum de la santé, et que les mesures législatives de mise en oeuvre du Budget les limitent à un rôle purement consultatif dans la définition des normes nationales?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): D'abord, monsieur le Président, je voudrais faire remarquer au chef de l'opposition qu'en ce qui concerne le Forum de la santé, tout d'abord, nous avons dit non, que nous ne voulions pas voir les provinces là. Ensuite, nous les avons invitées et elles ont refusé de venir.

Des voix: Oh! Oh!

M. Chrétien (Saint-Maurice): Écoutez, elles m'ont convaincu de les inviter, puis l'opposition m'a demandé de les inviter. J'ai été très gentil et je les ai invitées. Lorsqu'elles ont été invitées, elles ont décidé de ne pas venir. Ne me blâmez pas, je vous ai écouté. Allez plutôt les blâmer.

Quant au reste, si nous voulons avoir des normes nationales à la grandeur du pays, ce qui est normal, c'est à cause de la mobilité de la main-d'oeuvre au Canada et aussi parce que nous avons un minimun de respect pour tous les secteurs de la communauté canadienne. On trouve au moins un minimum acceptable pour tous les Canadiens au pays dans le domaine des services de santé, de l'aide sociale et des autres services de même nature.

Le Président: Mes chers collègues, permettez-moi de vous rappeler de vous adresser à moi au cours de vos questions ou de vos réponses.

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition, BQ): Monsieur le Président, les provinces se font dire: «On ne veut pas vous voir.» Elles ont compris qu'on ne voulait pas les voir.

Comment le premier ministre peut—il parler de flexibilité du fédéralisme, lui qui menace les provinces de couper davantage la contribution fédérale si elles ne respectent pas les normes nationales du Transfert social canadien? Autrement dit, est—ce qu'il aura le courage de mettre clairement ses intentions véritables sur la table dans une conférence fédérale—provinciale?

[Traduction]

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le ministre des Finances, le ministre du Développement des ressources humaines et moi-même avons eu l'occasion d'en discuter avec les provinces au cours de diverses rencontres fédérales-provinciales.

Dans l'ensemble, les provinces reconnaissent que nous devons réduire les coûts de ces programmes. La meilleure façon d'y arriver passe par la coopération du gouvernement fédéral et des provinces. Nous devons réduire nos dépenses.

• (1420)

Comme je l'expliquais, lorsque certaines provinces, dont le Québec, ont réduit les services de santé de 500 millions de dollars en décembre, elles ne nous ont rien remboursé de cet argent, même si le gouvernement fédéral avait fortement contribué au financement de ces services.